

CHARDENEUX

Paysage et silhouette villageoise



Aux confins des Provinces de Namur, Liège et Luxembourg, Chardeneux se livre à qui prend les détours. Dissimulée dans un paysage où alternent dépressions calcaires et crêtes gréseuses, la silhouette enserrée du village condruzien de Chardeneux s'accroche sur un versant exposé au sud afin de profiter d'un meilleur ensoleillement. Une partie des bâtisses se groupe au pied de la chapelle primitive dominant le village tandis que d'autres s'égrènent parallèlement aux courbes de niveau ou dévalent la pente en cascade vers une vallée à fond plat où vagabonde le ruisseau de Chardeneux.

Le village s'épanouit dans un paysage qualifié d'Openfield mixte, caractéristique de la région du Condroz. Ce mode d'organisation de l'espace rural désigne un paysage agraire ouvert, dédié aux prairies et aux cultures non encloses. Basé sur une structure concentrique, il comprend un noyau d'habitat entouré d'une auréole de prairies, suivie d'une seconde auréole destinée aux terres de cultures et, enfin, d'une dernière auréole affectée aux zones boisées. La géologie du Condroz nous apporte un éclairage complémentaire. Les bas de versants calcaires, aux sols maigres voire inexistantes, accueillent les prairies ; les hauts de versants, généralement couverts de limons riches en éléments nutritifs, sont voués aux cultures et enfin, les crêtes de grès, qui se décomposent en sols sableux peu fertiles, reçoivent les bois.



Si la mitoyenneté est présente, le village n'en conserve pas moins une structure aérée. L'espace-rue, resté profondément rural, est rythmé par une abondance de petites dépendances et annexes, reflets de l'activité agricole passée. Empreint d'harmonie, Chardeneux séduit par



l'homogénéité des masses bâties et l'unité architecturale qui se dégagent des matériaux utilisés, constitués presque exclusivement de pierres calcaires, d'ardoises ou de tuiles noires. Ce village aux reflets grisés rayonne dans le paysage et propose d'intéressants exemples d'architecture traditionnelle condruziennne datant pour la plupart des 17^e, 18^e et 19^e siècles. Ici, chaque maison raconte son histoire et rappelle la main qui la fit bâtir. De la maison bicellulaire du manouvrier à l'habitation tricellulaire du laboureur en passant par la ferme à cour du grand propriétaire, les différentes bâtisses nous révèlent la diversité de la vie rurale. Allongée et peu profonde, la simplicité des habitations évoque la volumétrie traditionnelle du Condroz. Elles s'élèvent généralement sur deux niveaux, voire deux niveaux et demi, sous une bâtière à deux pans symétriques.

Chardeneux a préservé une grande partie de ses qualités architecturales au-delà d'aménagements ponctuels en décalage avec les spécificités locales.

Chardeneux, la gallo-romaine

Si l'histoire de Chardeneux débute au Néolithique, c'est à l'époque gallo-romaine que le village prend son essor comme l'atteste la mise au jour des vestiges d'un relais de voyage situé le long de la voie consulaire Arlon-Tongres, au lieu-dit «La Posterie». La découverte du masque de Chardeneux-Bonsin, lors des fouilles menées dans les vestiges d'une villa gallo-romaine en 1910, incarne véritablement cette période de l'histoire du village. Pièce remarquable en terre cuite blanche, elle a été réalisée entre le 1^{er} et le 3^e siècle. Son caractère d'exception provient tout d'abord de sa rareté mais surtout de sa grande taille et des traces de peinture rouge-brique qu'il conserve. Le masque de Chardeneux-Bonsin fait partie des riches collections de l'Institut archéologique liégeois au Grand Curtius, à Liège.



Photo Marc Verpoorten ©
Ville de Liège



Paysage Intérieur : Atmosphères et espace-rue

Chardeneux se trouve à proximité du croisement entre l'ancienne chaussée romaine reliant Arlon à Tongres et une voie secondaire. Certaines sections du tracé sont encore empruntées aujourd'hui (rue vieille chaussée), bien que la liaison du village au territoire soit assurée par la rue d'Ocquier située au Sud.

Implanté à mi-pente sur le versant Sud, le village bénéficie d'un bon ensoleillement, à l'abri des vents et des crues. A la fin du 19^e siècle, son évolution est figée: composé principalement d'exploitations agricoles, les progrès des transports et de la mécanisation gelèrent son développement.

Le bâti modeste comprend le logis à simple corps et l'étable sous fenil, tandis que les exploitations plus importantes disposent d'un logis à double corps, d'une grange, voire d'une porcherie et d'un fournil.

Les façades sont longées d'un trottoir pavé indispensable aux pratiques agricoles : chargement du foin, espace de travail et de stockage non couvert. Là aussi, la hiérarchie est marquée : les plus grandes fermes disposent d'une cour permettant notamment la mise en attente du troupeau ou le stockage du fumier.

Les voiries lient le bâti aux prairies, champs et bois, ondulant pour éviter les pentes difficilement praticables pour les attelages. Elles desservent le ruisseau de Chardeneux, permettant de laver le linge et d'abreuver les troupeaux.



CHARDENEUX

Parcours au travers des Patrimoines

1. Chapelle de la Nativité de la Sainte-Vierge (Monument classé)



Siège d'une paroisse primitive, le village de Chardeneux se dote d'une église de style roman dès la première moitié du 12^e siècle. Entourée de son cimetière, la Chapelle de la Nativité de la Sainte-Vierge marque de sa silhouette les hauteurs du village. De son parvis, ouvert sur le paysage, s'écoulent les bâtisses vers le fond de vallée.

Sobre par sa dimension, l'édifice roman n'en livre pas moins une impression d'élégance et de puissance. A la différence des envolées lumineuses des vitraux gothiques, l'épaisseur des murs calcaires et la modestie des ouvertures évoquent

plutôt l'ombre ou la pénombre. Cette symbolique religieuse se perçoit également dans l'orientation du monument. L'axe principal de la chapelle est orienté Est-Ouest. Le chœur et l'autel se situent à l'Est, lieu du lever du soleil, tandis que la tour et la porte d'entrée sont placées à l'Ouest, du côté du soleil couchant. En pénétrant dans l'église, lors de l'office du matin, les fidèles avancent symboliquement de l'obscurité vers la lumière.

L'édifice roman est également remarquable par la noblesse de sa composition. A l'Ouest, sa haute flèche joue un rôle de signal dans le paysage et s'élance vers le ciel. Les autres volumes s'étagent ensuite délicatement sous une couverture d'ardoises. Le vaisseau central, constitué de trois courtes nefes de trois travées, se prolonge par un chœur à abside semi-circulaire légèrement plus bas. Au Nord, une chapelle latérale, de peu postérieure, vient s'adosser curieusement au flanc de l'édifice. Caractéristique de l'époque romane, le monument se pare de lésènes, bandes verticales de faible relief pratiquées dans l'épaisseur des murs extérieurs et reliées à leurs sommets par une série de petites arcades aveugles.



2. Séquence d'habitations mitoyennes (Rue de Chardeneux, 26-28)



Cette longue et pittoresque séquence de bâtiments rappelle la présence, à côté des fermes à cour s'organisant autour d'une aire de dégagement en «L» ou en «U», de maisons monobloc, qui rassemblent sous un même toit logis et dépendances. Accolées les unes aux autres, les habitations forment un alignement jointif et dressent leurs façades planes en bord de voirie. Les devant-deporte dialoguent étroitement avec l'espace-rue, entre autres par le revêtement de sol, en pavés calcaires, qui prolonge le front de bâtisses.

Ici aussi, les maisons aux lignes épurées se parent d'un vêtement de pierres calcaires et d'une couverture d'ardoises. Les volumes lisses et l'habillage uniforme effacent l'échelle de la maison individuelle au profit de l'ensemble. L'agencement et la répétition des ouvertures verticales rythment les façades monochromes et donnent vie à la structure.

Même si elle s'en distingue par son volume et son implantation, la grange, accompagnée d'une étable, participe à la séquence en délimitant clairement la bordure d'habitations mitoyennes.





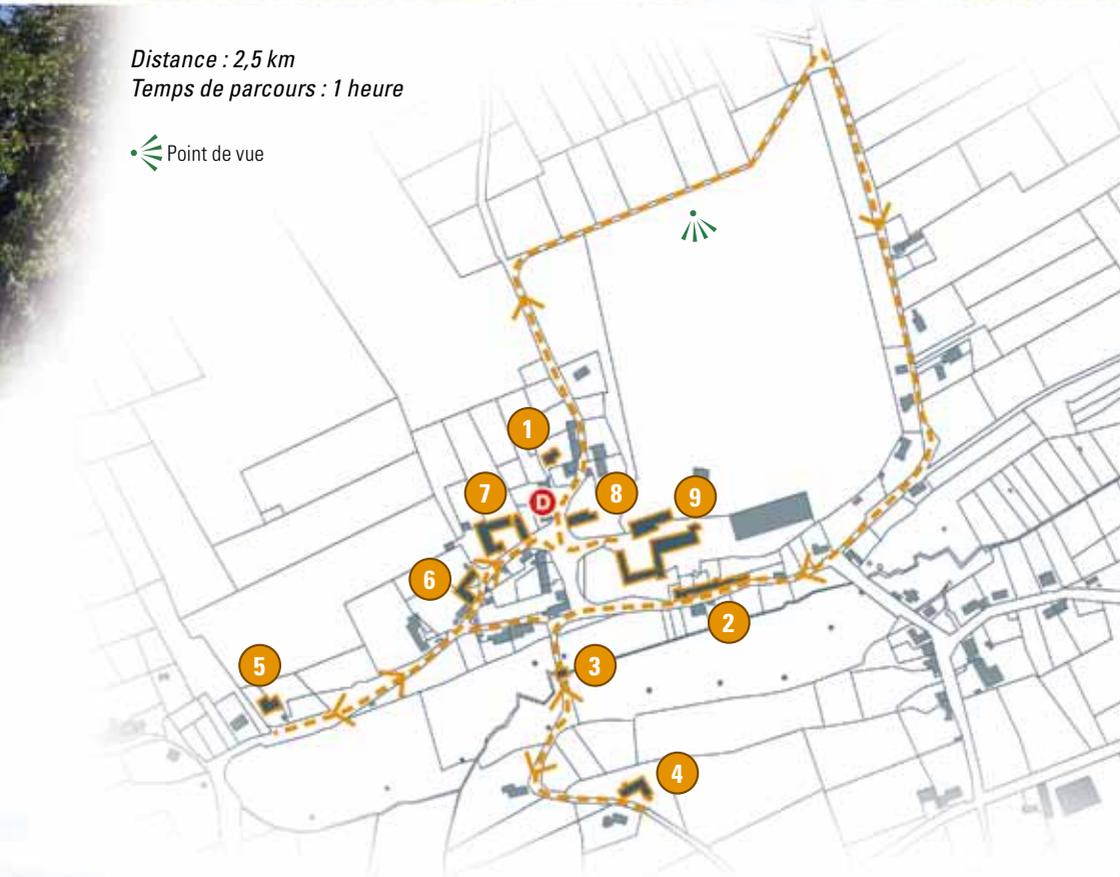
3



4

Distance : 2,5 km
Temps de parcours : 1 heure

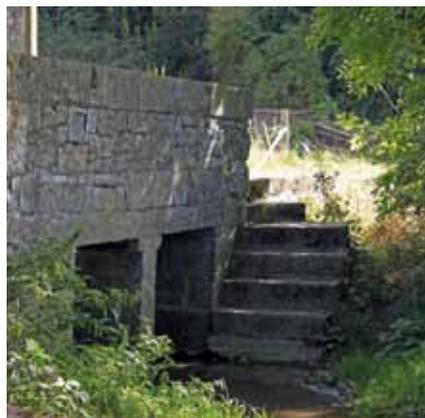
 Point de vue



3. Ancien Pont lavoir (Chemin du Pont Lavoir)

A l'ombre de hauts frênes et bordé de saules têtards, l'ancien pont lavoir enjambe le ruisseau de Chardeneux qui flâne au milieu des prés humides. Datant de la première moitié du 19^e siècle, il est muni de deux travées sous une voûte plate en grandes dalles de pierres calcaires. En amont, un petit escalier tournant offre un accès direct à l'eau.

Réminiscence des métiers d'antan, l'ancien pont lavoir évoque le temps des lavandières. Intimement lié à l'eau fraîche, le lavoir est l'endroit public où les femmes lavaient le linge à la main en toutes saisons. Autrefois, chaque village possédait son lavoir situé soit au point d'eau, près d'une source ou d'une fontaine ou encore, le long de la rivière. Agenouillée et courbée sur une petite planche inclinée où elle plaçait le linge, la lavandière jetait le linge dans l'eau, le savonnait et le frottait avec de la cendre. Après l'avoir tordu pour que le savon pénètre, elle le frappait avec une palette de bois avant de le rincer. Même essoré, le linge encore humide pesait lourd. Il était alors transporté en brouette pour être étendu sur un pré ou posé sur des haies afin d'être séché. Lieu privilégié des rencontres féminines, les dernières nouvelles de la vie du village se racontaient et se commentaient autour du lavoir.



4. Ferme multicellulaire (Rue de Chardeneux, 25)

A l'écart du village sur le versant opposé, cette charmante ferme remonte au 19^e siècle, comme l'indique le millésime «1847» à la clé de la porte de grange. Implantée en «L» dans une courbe de la voirie, elle ménage un espace pavé ouvert sur la voirie, appelé usoir. Cette surface était utilisée comme aire de stockage pour les réserves de bois, le fumier ou encore pour l'entreposage du matériel agricole. Recouvert de pavés en calcaire, l'usoir assure la transition entre domaine privé et espace public.



La bâtisse s'habille de pierres calcaires et s'inscrit harmonieusement dans la trame paysagère de Chardeneux. Le logis à double corps affiche une agréable symétrie, matérialisée par les deux travées de fenêtres réparties de part et d'autre de la travée centrale de la porte d'entrée. Une étable sous fenil et une dépendance basse à large porte enveloppent le corps de logis. Le second bâtiment, en retour d'équerre, se compose d'une grange, bordée de chasse-roues, suivie d'un second et étroit logis ainsi que d'un poulailler sous appentis.

L'ensemble des baies et portes d'accès proposent une même silhouette verticale, modelée par des montants monolithes et un linteau droit. Au 19^e siècle, l'évolution des techniques de taille de la pierre a permis la réalisation de piédroits lisses et rectilignes. Le verticalisme des baies s'étend sur les deux ailes qui règnent à même hauteur sous une bâtière à croupettes, petit versant de toit triangulaire qui réunit les deux pans principaux d'une toiture à leur extrémité.

A la pointe du pignon, quatre petites niches révèlent la présence d'un pigeonnier et de son aire d'envol. Sa situation en hauteur fournit une protection contre les prédateurs tandis que son exposition Sud-Est bénéficie des premiers rayons de soleil tout en évitant les vents dominants d'Ouest.

5. Ferme en «L» (Rue de Chardeneux, 6)

À l'entrée du village, cette ferme du 19^e siècle, en moellons calcaires, propose une belle succession de volumes qui souligne l'extension progressive des trois fonctions nécessaires à toute exploitation agricole : logis, étable et grange. La couverture de la grange, légèrement plus basse, matérialise cette amplification du bâti de peu postérieure à la construction du logis et de l'étable sous fenil. Plus tardif également, le retour en «L» des dépendances qui associe une porcherie, à la porte basse, une remise ainsi qu'un fournil où l'on cuisait le pain, identifiable par sa petite cheminée.

L'orientation Sud-Est du bâtiment principal n'est pas le fruit du hasard. Soucieux de capter les premiers rayons du soleil pour réchauffer le bâtiment et les habitants en hiver, tout en évitant la chaleur excessive des après-midis d'été, nos aïeux prenaient déjà en compte les données climatiques pour construire leurs bâtisses. Les versants d'adrets exposés au Sud ont également l'avantage d'être abrités des vents frais du nord. Autre élément constructif en lien avec les conditions du milieu, le pignon le plus exposé à la pluie se couvre d'un essentage d'ardoises afin de le protéger des intempéries dominantes portées par les vents d'Ouest.

Cette recherche d'une bonne exposition est généralement associée au souci d'approvisionnement en eau des habitants et du bétail. Établi sur une zone de contact géologique entre les grès et les calcaires propices aux sources, le terroir de Chardeneux assure aux villageois une alimentation en eau de qualité. Ainsi alimentation en eau, bonne exposition et présence de roches de qualité aptes à la construction ont favorisé l'implantation de l'habitat à Chardeneux.



6. Ferme quadricellulaire (Rue de Chardeneux, 10)

Établie sur une légère déclivité à mi-versant, cette ferme épouse le relief en jouant sur la hauteur de ses fondations. Le bâtiment principal est orienté parallèlement aux courbes de niveaux afin d'éviter des travaux de terrassement conséquents.

D'ampleur moyenne, cette bâtisse comprend un logis, une étable sous fenil ainsi que deux granges, dont une en retour d'équerre. Bâtis dans une région où la pierre calcaire abonde, les différents volumes s'accordent dans un aplat de couleur gris sous une même ligne d'horizon définie par la faite des bâtières. Au cours de siècles cette ferme a connu plusieurs transformations. Le logis et l'étable remontent au 18^e siècle, comme le dévoile la fenêtre à meneau, conservée à l'étage de la travée de droite et disparue au rez-de-chaussée suite aux transformations du 19^e siècle. Postérieures à la construction du logis, les granges sont marquées respectivement des millésimes «1819» et «L.L. 1860».



Témoin d'une région riche en cultures, la grange reçoit au sein de l'organisation de la ferme une place confortable mais non démesurée. Ainsi, la première grange se développe dans la succession des cellules à côté de l'étable qui elle-même jouxte le logis. L'accès s'y fait par une porte charretière en anse de panier qui s'ouvre sur un espace de stockage. La seconde grange, développée dans une aile perpendiculaire, acquiert une indépendance volumétrique. Chronologiquement décalée, elle représente l'évolution de l'exploitation et traduit l'augmentation de la capacité d'engrangement suite à l'amélioration des rendements agricoles du 19^e siècle.

7. Ancienne cour de justice (Rue de Chardeneux, 11-12)



Ces bâtiments des 17^e, 18^e et 19^e siècles, groupés autour d'une cour entrecoupée par la voirie, sont dominés par le volume du logis primitif. Transformée au cours des siècles, son caractère défensif reste néanmoins lisible : l'étage de vie est surélevé, ses 3 travées de baies à traverse, encore partiellement barrées, n'éclairent que faiblement les locaux intérieurs. Ses dimensions peuvent révéler une origine seigneuriale, voire l'ancienne cour de justice.



Les constructions successives témoignent de la pacification du territoire avec l'aménagement de logis secondaires au rez-de-chaussée et l'élargissement des baies. La fonction agricole occupe une large part de l'ensemble, notamment une aile d'étables sous fenil du 18^e siècle, ainsi qu'une grange datée de 1842 sur la clé du portail.

De l'autre côté de la rue, l'ancienne grange a été remaniée suite au rehaussement de la voirie. Sa conversion en chartil est réalisée par l'ouverture de ses deux pignons, l'accès traversant permettant une manœuvre aisée. Aujourd'hui convertie en habitation, cette dépendance illustre les adaptations fonctionnelles continues du bâti de Chardeneux.

8. Ferme en long (Rue de Chardeneux, 17)

Caractéristique du Condroz, cette ancienne ferme est implantée parallèlement aux courbes de niveau et s'ouvre largement au Sud. Son devant-de-porte pavé distribue le corps de logis et les cellules agricoles. Le soin accordé à l'appareillage des maçonneries marque la façade principale : le parement de pierres calcaires équarries atténue les coutures entre les différentes phases de construction. Les encadrements du logis sont harpés, composés de pierres taillées de formats variables. Particularité de l'exploitation, elle ne comprend pas de grange ou de chartil. Les baies existantes indiquent une succession d'étables, la dernière étant surmontée d'un fenil.



Peu de baies s'ouvrent vers la chapelle en vis-à-vis. Les ouvertures de l'élévation Nord sont réduites au strict nécessaire. En outre, le parement du corps de logis est réalisé à partir de petits moellons calcaires irréguliers, ponctué de grès. Matériaux de récupération ou produit de l'épierrement des champs, ce mode de construction témoigne de l'origine modeste de la bâtisse. L'extension du bâtiment vers la rue est progressive, comme en témoignent les pierres d'attente, marquant une différence d'épaisseur des maçonneries. L'extrémité de la construction est réalisée à partir de pierres extraites de carrières : équarries et du plus grand format.



9. Ferme semi-clôturée (Rue de Chardeneux, 18)

Dominant la vallée du ruisseau de Chardeneux, cette ample ferme en moellons calcaires date du début du 18^e siècle. Les différents bâtiments se concentrent autour d'une vaste cour et proposent un jeu volumétrique partiellement ouvert.

Dans l'angle de la cour, la modestie du corps de logis répond aux imposantes dépendances. Haut de deux niveaux sur caves, il présente une composition architecturale simple et claire avec deux travées de fenêtres sur montants harpés. Ouvert sur la vallée, l'étroit mur pignon est percé de deux travées de baies à traverse dont les jours supérieurs sont obturés.

Conditionnée par les facteurs naturels, l'activité agricole du Condroz est principalement axée sur la culture et l'élevage. Ainsi, deux amples ailes d'étables et une grange en long complètent l'exploitation.

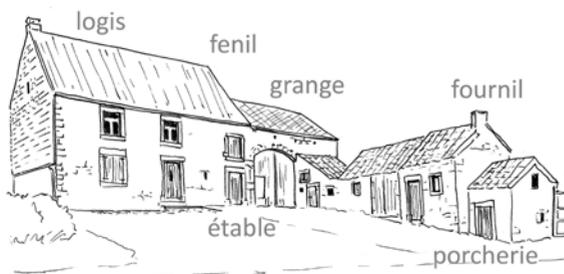
La première aile, bordée d'un large trottoir pavé, étale une agréable succession de trois étables sous fenil. La rythmicité des ouvertures de même que la finesse des détails architecturaux, portes en plein cintre à clé sur piédroits harpés et ciselés, participent à l'équilibre de la façade. En retour d'équerre, le second bâtiment propose deux étables de même facture, prolongées par trois intéressantes remises à chariots datant du début du 19^e siècle. Anciennement ouvertes au pignon, ces remises s'habillent d'élégants piliers à fûts monolithes qui supportent des linteaux de bois déchargés par de grands arcs.

Enfin, en léger retrait, un dernier chartil unit logis et étables. Deux portails jumelés, dont l'un est condamné, donnent accès à la remise destinée au rangement du matériel roulant et de l'outillage essentiel à l'exploitation.

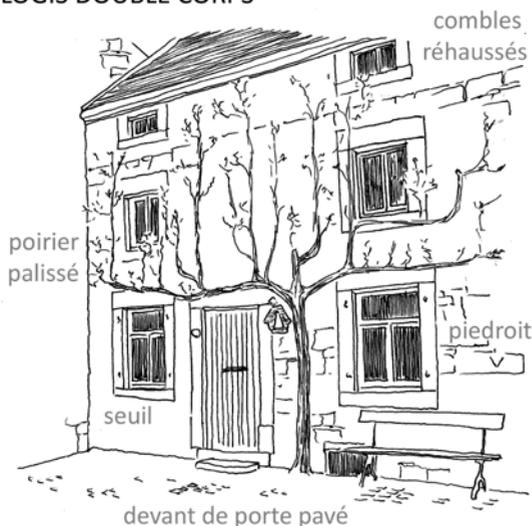


Glossaire

FERME EN L



LOGIS DOUBLE CORPS



ANCIENNE COUR DE JUSTICE



FERME QUADRICELLAIRE



ADRESSES UTILES

Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

Rue Haute, 7 - 5332 Crupet
Téléphone : 083 65.72.40
info@beauxvillages.be
www.beauxvillages.be

Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Rue du Lombard, 79 - 5000 Namur
Téléphone : 081 65.41.54
www.institutdupatrimoine.be

Direction Générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DG04 - SPW)

Rue des Brigades d'Irlande, 1 - 5100 Jambes
Téléphone : 081 33.21.11
dgo4.spw.wallonie.be/dgattip

Commune de Somme-Leuze

Rue du Centre, 1 - 5377 Baillonville
Téléphone : 086 32.21.22
www.sommeleuze.be

Syndicat d'initiative

Rue de l'Église 4 - 5377 Heure
Téléphone : 086 32.25.67
si.somme-leuze@belgacom.net

Maison du Tourisme Vallées des saveurs

Rue de l'Église 4 - 5377 Heure
Téléphone : 086 40.19.22
www.valleesdessaveurs.be

Textes et photographies

Mark Rossignol et François Delfosse

Illustrations

Gérard Michel et François Delfosse

Graphisme et mise en page

www.creastyl.be

Sources bibliographiques

«Le Patrimoine monumental de la Belgique, Volume 22/3» 1996, «Architecture rurale de Wallonie, Condroz» 1987, «Paysages et lieux du vrai Condroz» 2008.

Publié grâce au concours de l'Institut du Patrimoine Wallon et du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

